

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°1001

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2025 – PETIT-BOURG (971)

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ

CULTURE & LOISIRS



Affilié au
Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

ATELIER FLORAL

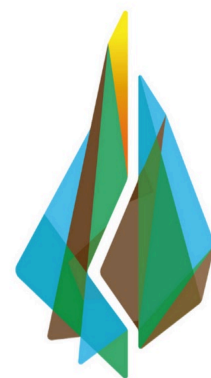
RÉSUMÉ

L'Art Floral a été suggéré par une administrée qui fréquentait le CCAS et les associations de personnes retraitées de la Ville de Petit-Bourg. Elle souhaitait une activité créative et relaxante. Le CCAS a saisi l'idée et mis en œuvre cette proposition. Le confinement a forcé l'arrêt de l'activité qui a été reconduite en 2022, puis en 2024.

PUBLIC VISÉ :
SENIORS DE PLUS DE 60 ANS.

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Permettre l'expression de la créativité, et favoriser le loisir et la détente par la pratique d'un art créatif.
2. Apprendre à embellir son domicile avec les fleurs de son jardin, et découvrir les techniques de base de l'assemblage floral, le choix des fleurs, l'équilibre des formes.
3. Rompre l'isolement et développer le lien social.



PETIT-BOURG



L'ORIGINE DU PROJET

La ville de Petit-Bourg se distingue par un cadre luxuriant et fleuri. Beaucoup des aînés possèdent un jardin ou ont accès à des fleurs qu'ils peuvent utiliser pour l'embellissement de leur cadre de vie. Les ateliers Art Floral ont d'abord été la proposition spontanée d'une administrée qui fréquentait le CCAS. Ceux-ci ont été ouverts à tous les seniors de la Ville.



➔ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

L'atelier art floral s'est déroulé de 2020 à 2022 à raison d'une fois par semaine pendant 9 mois. L'assiduité des participants a montré que cet espace était devenu le rendez-vous très attendu de la semaine, et qu'il y avait un vrai besoin de temps dédiés à la créativité et la détente. Les participants répartis en petits groupes ont profité de ces moments conviviaux, pour donner libre cours à leur créativité et réaliser leurs compositions florales. L'activité a été reconduite en mai 2024, à la Résidence Seniors Jasmin.



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Communiqué en radio,
- Réseaux Sociaux de la Ville,
- Flyers.



LES PARTENAIRES DU PROJET

- CCAS : communication autour de l'évènement, logistique, inscription des participants, financement
- L'association COCOLOBA : animation des ateliers et enseignement de l'art floral.
- La Ville de PETIT-BOURG : logistique et mise à disposition d'une salle.



BILAN DU PROJET

L'art floral est une activité qui demande peu de moyens. C'est une activité douce et relaxante qui a ravi les participants. La demande étant toujours présente, l'activité a été reconduite.

Les participantes de la première session confectionnent toujours des compositions pour embellir leur domicile. Elles ont prévu de s'inscrire lors des prochaines sessions.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Le coût est du projet est de 4 000 € en 2020 et 640 € en 2022. En 2024, le matériel nécessaire a été fourni par le prestataire qui a réalisé l'atelier. L'action est financée par le CCAS et la participation des personnes inscrites à hauteur de 15 € par mois.



L'IMPACT DU PROJET

Des liens se sont tissés entre les participants qui ont maintenu des contacts en dehors des ateliers, et plusieurs d'entre eux se sont inscrits dans les associations de personnes retraitées de la ville. Ils ont souligné le côté relaxant et divertissant de l'activité qui apporte un véritable bien-être psychologique.